

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 8 avril 2013

**AUDITION DEVANT LE COMITÉ DE DISCIPLINE  
DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. — OFFRE DE RÈGLEMENT**

**G.H. FINANCIALS LTD.**

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) tiendra une audition devant le Comité de discipline de la Bourse, le 8 mai 2013 à 9 h 30, afin de se prononcer sur une offre de règlement négociée entre le personnel de la Division de la réglementation de la Bourse et G.H. Financials Ltd., un participant agréé de la Bourse, suite à la signification d'une plainte disciplinaire à G.H. Financials Ltd.

Lieu : Bourse de Montréal Inc.  
800, square Victoria  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)

L'offre de règlement proposée concerne des allégations selon lesquelles G.H. Financials Ltd. aurait contrevenu au paragraphe B) de l'article 6366 des Règles de la Bourse, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mai 2012, ayant omis de s'assurer que les ordres soumis par ses clients étaient conformes aux Règles de la Bourse, notamment ceux dont l'exécution n'a pas eu pour résultat un changement dans la propriété économique ou véritable des instruments dérivés en question.

Conformément à l'article 4154 des Règles de la Bourse, cette audition se tiendra à huis clos tant que l'offre de règlement n'aura pas été acceptée par le Comité de discipline de la Bourse.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Francis Larin, directeur et conseiller juridique, Division de la réglementation, au 514-871-3516 ou par courriel à l'adresse [flarin@m-x.ca](mailto:flarin@m-x.ca).

Pauline Ascoli  
Vice-présidente, Affaires juridiques, produits dérivés

Circulaire no : 064-2013